



**Feuille de route
Politique jeunesse
2023/2026**

***Vers une politique jeunesse municipale
transversale et coopérative***

27 Mars 2023

Contexte :

Si la ville de Bègles a transféré en 2016 sa compétence « jeunesse » à son établissement public, le Centre Social et Culturel l'Estey, qui porte de nombreuses animations en direction des 11-29 ans, il n'en demeure pas moins que l'ensemble des services municipaux restent fortement impliqués et force de propositions en direction de ce public jeunes 11- 29 ans.

C'est pourquoi, afin de permettre une plus grande lisibilité de l'ensemble des actions portées par la municipalité à travers ses services comme ses établissements publics (CCAS, Estey) et le développement de nouvelles actions au plus près des besoins des jeunes, Mr Marc Chauvet, Adjoint au Maire en charge de la Vie associative, la Jeunesse et la Vie Économique et Mr Nabil Ennajhi, Conseiller Municipal en charge de l'Enfance et la jeunesse ont souhaité initier une démarche politique inter-délégation sur le sujet. C'est à travers des temps de travail coopératif entre élus et techniciens à l'échelle municipale que l'écriture d'une feuille de route « Politique Jeunesse Municipale » a été possible avec un objectif de mise en œuvre d'ici la fin du mandat (2023- 2026).

Des objectifs ambitieux pour une politique jeunesse à l'échelle de la ville

- Partager un projet commun en matière de jeunesse à l'échelle de la ville
- Mesurer et valoriser la part Jeunesse dans les champs de délégation de chaque élu
- Imaginer des espaces de coordination et de mutualisation entre services
- Ajuster nos propositions au plus près des besoins des jeunes
- Rendre plus visible la Politique municipale de la Jeunesse

Une démarche en 3 temps de travail coopératif et en inter-délégation

- Définition de la méthodologie – Démarche en trois étapes – zoom sur les actions portées par l'Estey en présence de Mr Le Maire et les élus (7 octobre 2022)
- Travail avec les élus et les chefs de service en mode « world café » sur les quatre thématiques, avec en amont un recueil d'actions portés par les différents services de la ville à l'endroit de la jeunesse (18 novembre 2022)
- Propositions d'objectifs à Monsieur Le Maire et aux élus et points d'arbitrages pour la rédaction de la feuille de route (16 décembre 2022)

Une feuille de route articulées autour de 4 axes stratégiques forts au regard des besoins identifiés

- Favoriser l'accompagnement social et prévenir les risques
- Promouvoir le Faire et vivre ensemble en proximité
- Soutenir l'insertion socio-professionnelle
- Favoriser le pouvoir d'agir des jeunes

AXE 1 : Favoriser l'accompagnement social et prévenir les risques

ACCOMPAGNEMENT - PREVENTION – EPANOUISSEMENT – BIEN ÊTRE

Les leviers opérationnels :

- Offrir un accueil inconditionnel, d'orientation et d'accompagnement pour les jeunes en articulation avec les travailleurs sociaux du territoire (MDS, CCAS, ...) et des lieux dédiés (BIJ, Maison Sport Santé) sur des sujets les concernant logement, santé, mobilité, alimentation.
- Permettre un Continuum Education, Animation, Médiation, Prévention à travers un partenariat renforcé entre les différentes parties prenantes (services municipaux, association de prévention, GIP Médiation, EPA) en allant à la rencontre des plus fragiles.
- Favoriser l'accès au numérique à travers des points de médiation numérique de proximité et un accompagnement. Prévenir les risques liés aux usages (réseaux sociaux, addictions...)
- Favoriser une meilleure accessibilité de l'offre associative en direction des jeunes, et notamment au regard du travail municipal initié autour de la tarification et l'accessibilité.
- Promouvoir les lieux d'écoute (Point Ecoute Jeune, BIJ) et d'accompagnement en santé mentale (CMP) ainsi que les lieux d'entraide, d'échange pour les problèmes du quotidien des jeunes et y favoriser les échanges entre pairs.
- Renforcer les actions de prévention au sein des établissements scolaires, des lieux municipaux et événementiels portés par la ville sur des thématiques traversant la vie des jeunes (sexualité, addiction, pratiques à risque, harcèlement, violences faites aux femmes...)
- Coordonner des actions de lutte contre le décrochage scolaire (repérage et accompagnement PRE, handicap, alternative à l'exclusion) en partenariat étroit avec l'ensemble des services municipaux compétents (Direction de la continuité éducative, PRE, Secteur Jeunesse) et des partenaires du territoires et établissements scolaires.
- Multiplier et coordonner les actions d'aller vers les jeunes les plus éloignés / à risque à travers des actions de médiation dans les quartiers, notamment les QPV de la ville et faciliter l'accès aux offres municipales pour ces jeunes.
- Renforcer la formation en inter-disciplinarité et les échanges de pratique entre professionnels municipaux et associatifs œuvrant auprès des jeunes béglaïes autour de problématiques rencontrées : violence, addictions, phénomène de rixes, jeunes en danger sur l'espace public...
- Travailler à la mise en place d'actions innovantes sur le bien manger (groupement d'achat, ateliers de cuisine) et sur la pratique sportive « savoir rouler, savoir nager » afin d'amener les jeunes vers des modes de vie sains.
- Favoriser l'inclusion des jeunes en situation de handicap à travers des actions de sensibilisation des publics au sein des lieux municipaux et événementiels mais également avec un travail d'inclusion auprès des associations de la ville

AXE 2 : Faire et vivre ensemble en proximité

ANIMATION DE LA VIE LOCALE – PARENTALITE – DROITS CULTURELS

Les leviers opérationnels :

- Développer les actions (animations, évènementiels, programmation culturelle, sportives) en direction exclusivement des jeunes et notamment des plus de 15 ans, avec une attention particulière sur la mixité des publics (mixité sociale, de genre, cultures) et favoriser les droits culturels de tous.
- Renforcer les actions interservices et associatives menées sur le Territoire des Terres Neuves à destination des Jeunes plus éloignés des offres afin de renforcer les propositions du secteur Jeunesse de l'Estey aux moyens limités, créer les espaces et conditions nécessaires pour l'accueil des jeunes (lieux de vie, espaces partagés...)
- Développer davantage les actions / animations pour les publics les plus fragiles, invisibles et notamment au travers d'actions d'aller vers, de pieds d'immeuble (ex : Vacances près de chez vous) et de démarches visant à faciliter l'accès aux offres municipales (facilitation d'accès aux PAE, PAJ, Séjours, etc)
- Consolider les actions auprès des jeunes dans les collèges et lycées, ainsi que les évènements à thèmes autour de la citoyenneté, la culture, la transition...
- Renforcer les actions de soutien à la parentalité (parents démunis/démissionnaires) au travers d'actions innovantes (Soirée jeux vidéo – parents/enfants pour mieux se comprendre), développer les lieux d'accueils et de rencontre parents / jeunes, et mettre en place un réseau d'écoute et d'appui pour les parents et accompagner la médiation familiale
- Renforcer l'accompagnement à la scolarité et aux devoirs à travers des actions nouvelles et interservices portées dans le cadre du CLAS, avec le PRE, la continuité éducative, le service vie culturelle (bibliothèque) et le secteur Jeunesse de l'Estey, en lien étroit avec les établissements scolaires (écoles, collèges, lycées)
- Consolider les échanges entre services et établissements publics pour porter des demandes fortes auprès des associations en direction des 11/29 ans par le biais des conventions d'objectifs et de moyens (accessibilité tarifaire et handicap, mixité, actions de pieds d'immeubles, participation aux programmations estivales) et travailler à des moyens de mobilisation des associations (ex : appel à projet)
- Développer les évènementiels et unir l'ensemble des forces municipales (collaborations interservices et EPA) pour les jeunesses autour de temps forts importants pour la ville (Ex : Vacances près de chez vous, Festi'Jeunes, Fête de la Morue, etc.) où chaque service est force de proposition spécifiquement sur la cible jeune.
- Se coordonner et trouver des stratégies interservices pour accompagner les jeunes / enfants (8 - 10 ans) livrés à eux même et ayant des comportements préoccupants - Offrir des réponses de proximité et favoriser l'accès aux structures d'accueils pour encadrer ces pré-adolescents.

AXE 3 : Soutenir l'insertion socio-professionnelle des jeunes

ORIENTER ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI – PARCOURS VERS L'AUTONOMIE

Les leviers opérationnels :

- Rendre lisible l'ensemble des actions et lieux d'accompagnement des jeunes à l'échelle de la ville (Bureau Info Jeunes, Service Emploi, Mission Locale, CIO) et des dispositifs existants (ex : we job) et travailler à une stratégie de communication dédiée.
- Renforcer le développement d'actions d'accompagnement des jeunes du Bureau Info Jeunes et poursuivre le développement des actions hors les murs (permanences au sein des collèges et lycée du territoire, pieds d'immeuble, etc.) et notamment à travers sa labellisation du Réseau Info Jeunes
- Consolider le partenariat ville et établissements scolaires, à travers des rencontres régulières des directions et professionnels pour une meilleure information et communication
- Poursuivre les actions innovantes qui permettent d'anticiper au mieux les transitions : Projets passerelles de la maternelle jusqu'au collège, puis les actions d'accompagnement vers le lycée (ex : orientation / découverte métier – découverte entreprise) et l'après bac (ex : soutien aux dossiers parcours sup / Forum Premier Job)
- Poursuivre la mise en œuvre de chantiers éducatifs jeunes à destination des 16-20 ans éloignés de l'emploi ou du système scolaire et les accompagner dans leur projet d'insertion socio-professionnel.
- Accompagner les jeunes vers l'alternance et l'apprentissage, en privilégiant les partenariats locaux et en facilitant leur accueil (Bureau Info Jeunes, Direction des Ressources Humaines, Vie économique.)
- Proposer des outils - plateforme afin de favoriser l'accueil de stagiaires (stage de 3^{ème}, stage découverte, stages longs, BAFA) dans les entreprises du territoire et les services de la ville (parrainage, renfort des mises en lien et des synergies)
- Mettre en place un travail de parcours à destination des jeunes Béglais.ses dans le secteur de l'animation : Facilitation du passage du BAFA, du stage pratique au sein des services municipaux (continuité éducative, sport) ou au sein du secteur Jeunesse de l'Estey et recrutement saisonnier / postes vacants au sein de la commune.
- Renforcer le travail partenarial avec la Mission Locale des Graves, Adèle (BT Emploi et service emploi), CIO, Secteur Jeunesse de l'Estey pour permettre la mise en œuvre de projets coconstruits et à destination des publics partagés
- Faire connaître le dispositif "sésame", qui aide les jeunes en difficulté à se former aux métiers du sport et de l'animation, la promotion du service civique, etc...

AXE 4 : Favoriser le pouvoir d'agir des jeunes

ENGAGEMENT – CITOYENNETE - EMPOWERMENT

Les leviers opérationnels :

- Encourager la participation des jeunes sur l'ensemble des animations et évènementiels proposés par les services municipaux et ses établissements publics, dès la construction des projets, en s'appuyant sur des dispositifs d'appels à participation, de promotion du bénévolat, d'appel à projet (ex : carnaval, fête de la nature, Festi'Jeunes, etc.)
- Accueillir, encourager les jeunes dans leurs projets / initiatives dans un esprit d'écoute, de confiance et de convivialité
- Accompagner les projets des jeunes à travers un soutien méthodologique, la mise en synergie, et le soutien aux démarches de subventions et aux actions de cagnottage lors d'évènements municipaux (Points accueils jeunes, Bureau Infos Jeunes, association de prévention, etc.)
- Mettre en place un appel à Projet / bourse aux projets portés par des jeunes avec un soutien financier à la clé et communiquer largement sur l'ensemble du territoire pour les encourager à mener des actions dans leur ville, devenir citoyen (ex : Projet Ville propre)
- Valoriser les jeunes comme des citoyens de leur territoire en mettant en lumière leurs actions (campagne affichage, journal municipal, remise de prix, réseaux sociaux.)
- Développer des espaces de concertation des jeunes leur permettant de prendre la parole, d'exprimer leurs besoins, leurs idées, leurs avis et prendre en compte leur parole dans les décisions municipales.
- Valoriser les compétences numériques des jeunes / les impliquer dans la communication du territoire (Réseaux Sociaux Jeunesse, Site Internet) à travers la création de supports numériques (mini vidéo, mises en scènes, outils de prévention...)
- Interroger et impliquer les jeunes sur les questions d'aménagements pour repenser l'espace public en mixité de genre et d'âge dans les usages.
- Valoriser le bénévolat, l'engagement citoyen des jeunes à travers la création d'outils à penser en interservices (convention de bénévolat, contreparties.) et valoriser la transversalité dans le développement du bénévolat (plateforme interservices)
- Développer l'information et la communication sur l'offre municipale et associative à destination des jeunes (11 - 14 ans, 15 - 17 ans, 18 – 25 ans) pour une meilleure connaissance des jeunes des propositions faites pour eux.
- Poursuivre les actions développées par le Conseil Municipal des Jeunes à destination des jeunes et renforcer les liens entre le CMJ et le secteur Jeunesse de l'Estey.

La méthodologie de mise en œuvre :

Pour mener à bien l'ensemble de ces objectifs et mutualiser les moyens pour un impact maximal, l'ensemble des services municipaux, des établissements publics et des structures associatives du territoire seront invités à penser leurs actions dans le cadre d'un travail coopératif et transversal.

La mise en œuvre de cette démarche en terme méthodologique veillera à :

- Réunir les acteurs œuvrant en direction de la jeunesse trimestriellement pour un meilleur partage d'information, un échange de pratique et d'identification des actions « manquantes » sur le territoire. Proposée par le coordonnateur Jeunesse, elle réunira les chefs de services municipaux et EPA et/ou leur représentant, mais également les partenaires du territoire qui œuvrent spécifiquement en direction des jeunes. Un Ordre du jour sera proposé en amont et les acteurs pourront l'ajuster en fonction des actualités et des thématiques prioritaires.
- Réunir un COTECH bi-annuellement, spécifiquement avec les chefs des services municipaux et EPA, avant chaque COPIL Jeunesse afin de préparer ce temps d'échange politique, faire le bilan des actions proposées par axe et en transversalité et amorcer les perspectives.
- Former les acteurs associatifs, professionnels, municipaux, et les bénévoles qui agissent en direction des jeunes à travers des temps de formations conjointes par des experts sur des thématiques choisies en fonction des besoins et des actualités du territoire (ex la santé mentale, l'addiction, l'égalité filles-garçons, etc).
- Mettre en œuvre une dynamique de co-construction et d'interpellation partenariale dès le début de la construction des actions à travers des échanges réguliers interservices. Cette démarche pourra être accompagnée d'outil de partage interactif et de mise en place de nouvelles méthodes d'interpellation.
- Monter en puissance sur la participation des acteurs associatifs (à travers les conventions) et des services municipaux lors d'évènements phares repérés (Vacances près de chez vous, Festi-Jeunes, Carnaval, Fête de la Morue..) en transversalité en anticipant en amont les besoins identifiés par service, y compris RH.
- Rendre Visible et Lisible l'offre Jeunesse Municipale en direction des Jeunes à travers une stratégie de communication dédiée et pensée à l'échelle de la ville (Futur Site Internet, Brochure "Jeunesse", relai réseaux sociaux, campagne de diffusion...)

Une Gouvernance politique dynamique inter-délégation

La Mise en place d'un Comité de pilotage biannuel permettra le suivi des objectifs et l'apport d'ajustements au fur et à mesure de la mise en œuvre de la feuille de route. Le comité de pilotage regroupera les élus de différentes délégations (Culture, Sports, Continuité Educative, Démocratie participative, Transition écologique, Vie associative, Cohésion sociale et Jeunesse, Communication, Aménagements), il sera précédé d'un COTECH à destination des chefs de services rattachés à ces délégations.

A partir des différents axes déterminés et des leviers opérationnels proposés sur cette feuille de route, le Comité de Pilotage biannuel déterminera également les priorités politiques qu'il souhaitera mettre en œuvre avant la fin du mandat. Ces priorités se traduiront par l'élaboration de fiches projets et/ou actions par les services permettant de détailler de façon opérationnelle les axes thématiques et les actions proposées.